



Sous la direction de :
Monique OUASSA KOUARO

ACTES DU COLLOQUE

LEADERSHIP FEMININ ET PROMOTION DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Tome 1

Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Éducation au
Développement Durable, Université d'Abomey-Calavi

EDITION AVRIL 2020

Actes du Colloque
Leadership féminin et promotion des Objectifs du
Développement Durable en Afrique francophone

Leadership féminin et promotion des objectifs du développement durable en Afrique francophone

Actes du Colloque International Pluridisciplinaire du Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Éducation au Développement Durable

Avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement



giz Service de coopération internationale



*Au service
des peuples
et des nations*



MINISTÈRE DU PLAN ET
DU DÉVELOPPEMENT

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Cet ouvrage a été publié grâce au soutien financier du
Programme des Nations Unies pour le Développement.
Les points de vue exprimés dans cet ouvrage restent ceux
des auteurs et ne sauraient engager le Programme des
Nations Unies pour le Développement.

ISBN : 978-99982-0-009-8

Dépôt légal n°20 002 du 16/01/2019

Bibliothèque nationale du Bénin, 1^{er} trimestre

Table des matières

Comité scientifique	8
Comité d'organisation	9
Remerciements	11
Introduction	12
AXE 1. AUTONOMISATION DES FEMMES, RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET CHANGEMENT SOCIAL	13
ANALYSE DE LA PERTINENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES SENSIBLES AU GENRE : CAS DU BENIN.....	14
POLITIQUE DE PROMOTION DU GENRE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME EN COTE D'IVOIRE	25
INÉGALITÉ D'ACCÈS DES FEMMES À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE AU GABON : ENTRE GOUVERNANCE ET SÉCURISATION DES DROITS	38
ACCES DES FEMMES A LA TERRE DANS LA ZONE D'AMENAGEMENT AGRICOLE PLANIFIE DE SADORI AU NORD-TOGO ET LEUR AUTONOMISATION SOCIO-ECONOMIQUE	49
DYNAMIQUE SOCIOECONOMIQUE DES FEMMES DANS L'ESPACE FRONTALIER KETOU-ILLARA.....	61
LE COMMERCE D'ATTIEKE ET INSERTION SOCIALE DE LA FEMME DANS LA VILLE DE BOUAKE AU CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE	72
AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES PAR LES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DANS LA COMMUNE DE KPOMASSE AU BENIN.....	84
AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES DU MILIEU RURAL EN COTE D'IVOIRE : CAS DES FEMMES PRODUCTRICES ET COMMERÇANTES D'ATTIEKE DANS LE DEPARTEMENT D'ADZOPE	94
GENRE ET GESTION INTEGREE DES DECHETS SOLIDES (BALLES) ISSUS DE LA TRANSFORMATION DU RIZ DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE L'ATACORA AU BENIN.....	107
STRATEGIES DE VALORISATION DU TRAVAIL DOMESTIQUE DES « AIDES DOMESTIQUES » POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET FILLES A COTONOU AU BENIN	119
DIVORCE ET AUTONOMIE SOCIOECONOMIQUE DE LA FEMME DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU, BURKINA FASO	132
ENJEUX SOCIAUX DE LA SEXUALITE SOCIO-NUMERIQUE ET DE L'«E PROSTITUTION » A COTONOU	144

PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX STRUCTURES SANITAIRES EN CÔTE D'IVOIRE : UNE ANALYSE DES OBSTACLES À L'AUTONOMISATION DES FEMMES ENCEINTES DE KONANKANKRO À BOUAKÉ	156
AXE 2. HABILITATION DES FEMMES, GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE EN AFRIQUE FRANCOPHONE	165
GENRE ET LEADERSHIP, ANALYSE DES ENJEUX ET DEFIS DE PARTICIPATION DE LA JEUNE FILLE AU CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE-TOGO.....	166
FEMME FACE AUX RÔLES NÉGLIGÉS AU SEIN DES UNIONS DE PRODUCTEURS : CAS DE L'UNION RÉGIONAL DES PRODUCTEURS DU PALMIER À HUILE DE SAKÉTÉ	177
ÉGALITÉ DU BON SENS CHEZ DESCARTES ET DÉMOCRATISATION DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE	186
REDUCTION DE L'EXPOSITION DES POPULATIONS A LA POLLUTION DE L'AIR : EQUITE SOCIALE ET GENRE DANS LE PROJET PILOTE AIR-SAIN.....	194
AXE 3. FEMMES, SOCIÉTÉ, CULTURE ET RELIGION	203
ÉCOLE ET MUTATIONS DES REPRÉSENTATIONS DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ TOGOLAISE DE 1884 AUX ANNÉES 2000.....	204
LA FEMME KONGO ENTRE LES PARADIGMES DU CLOS ET DE L'OUVERT DU XVIII ^e AU XIX ^e SIÈCLE	215
DETERMINANTS SOCIOCULTURELS DE LA FAIBLE REPRESENTATIVITE DES FEMMES AU SEIN DU PERSONNEL ENSEIGNANT A L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC).....	233
RESPONSABILITE DE LA FEMME DANS LA DISSEMINATION DE DIEU <i>THRON</i> A ABOMEY-CALAVI AU SUD DU BENIN	243
IMPLICATION DE LA FEMME DANS L'ORGANISATION POLITIQUE DES EWE DU SUD-OUEST DU TOGO À PARTIR DU XVIII ^e	252
LE <i>PORO</i> , EN PAYS SENOUFU EN COTE D'IVOIRE: UNE INSTITUTION MISOGYNE ?	262
INEGALITES DES SEXES : NATURE OU CULTURE ?	273
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE À L'ÉPREUVE DE L'INÉGALITÉ D'ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE DANS LA COMMUNE DE OUESSÉ AU CENTRE BÉNIN .282	
DE L'AMOUR FEMININ COMME PRINCIPE DE TRANSMISSION DE LA SAGESSE DANS LE BANQUET DE PLATON	292
FEMME ET <i>KOMYEN</i> POUR UNE CONSTRUCTION SOCIALE DURABLE DU LEADERSHIP FÉMININ EN CÔTE D'IVOIRE RÉSUMÉ.....	303
LEADERSHIP FÉMININ ET VIE CONJUGALE DANS LA VILLE DE KARA AU TOGO	310

ENTRE VISIBILITE ET INVISIBILITE, LES PRESENCES DES TRAVAILLEUSES DU SEXE SUR LE BOULEVARD NANGUI ABROGOUA ADJAME-ABIDJAN.....	320
PENSER PLUTOT LES VIOLENCES FAITES AUX HUMAINS : AU-DELA DES DERIVES D'UN FEMINISME DE REVANCHE	334
AXE 4. MIGRATION, PAIX ET INTÉGRATION RÉGIONALE.....	345
LEADERSHIP FEMININ DANS LA GESTION MIGRATOIRE DES MALADIES CHRONIQUES : CONTEXTE DE L'ULCERE DE BURULI AU BENIN.....	346
CONFLITS CONJUGAUX DE LEADERSHIP ENTRE BELLE-MERE ET BELLE- FILLE A COTONOU ET A ABOMEY-CALAVI	358
Conclusion	367

Comité scientifique

Professeur Odile DOSSOU GUEDEGBE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Professeur Albert TINGBE AZALOU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Professeur Rock MONGBO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Professeur Dodji AMOUZOUVI, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Professeur Adolphe KPATCHAVI, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Professeur Philippe GERARD, Université Saint Louis de Bruxelles, Belgique
Professeur Kocou GBEMOU, Université de Lomé, Togo
Professeur Moussa HAMIDOU TALIBI, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger
Professeur Moukaila ABDO LAOUALI, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger
Professeur Issiaka KONE, Université de Daloa, Côte d'Ivoire
Professeur Alkassoum MAIGA, Université de Ouagadougou 1, Burkina-Faso
Professeur Constantin PETROVICI, Université d'Alexandru Ioan "Cuza" de Iasi, Roumanie
Professeur Didier MULNET, ESPE/Université de Clermont Auvergne, France
Professeur Gabriel PARRIAUX, HEP/Vaud, Université de Lausanne, Suisse
Professeur Gabriel BOKO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Professeur Placide CLEDJO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Professeur Brice TENTE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Professeur Michel BOKO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Professeur Euloge OGOUWALE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin Professeur Alastaire ALINSATO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Professeur Laure ZANNOU CAPO-CHICHI, Université d'Abomey-Calavi, Bénin Professeur Rigobert TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Professeur Edinam KOLA, Université de Lomé, Togo
Professeur Angeline Adjaffi NANGA, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire Professeur Noufissa El MOUJADDIDI, Université Mohamed V de Rabat, Maroc Professeur Opadou KOUDOU, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Professeur Joseph F. AZOH, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Dr Aude LALIS, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, France
Dr Kévin Arnaud DAYORO, Université Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire Docteur Nassirou BAKO ARIFARI, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Docteur Cyr ETENE, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Docteur Ismaël TOKO, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin Docteur Aboubakar KISSIRA, Maître de conférences, Université de Parakou, Bénin Docteur Alix AFOUDA, Maître de conférences, Université de Parakou, Bénin
Docteur Jérôme Coulibaly, Maître de conférences, Université de Cocody, Côte d'Ivoire
Docteur GNELE José Edgard, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Gabin KORBEGO, Maître de conférences, Université de Ouagadougou, Burkina-Faso

Docteur Eustache ADANHOUNME, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Thierry AZONHE, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Rock Christian JOHNSON, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Elisabeth HOFFMAN, Maître de conférences, Université Montaigne de Bordeaux, France

Docteur Elisabeth FOURN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Amédée ODUNLAMI, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Fatou DIOP, Maître de conférences, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

Docteur Valéry LOBA, Maître de conférences, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire.

Comité d'organisation

Présidente : Docteur Monique OUASSA KOUARO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Vice-présidente : Docteur Yvette ONIBON DOUBOGAN, Université de Parakou, Bénin

Rapporteur : Docteur Charles L. BABADJIDE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Membres :

Docteur Mohamed ABDYOU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Sidonie HEDIBLE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Abou-Bakari IMOROU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Rock HOUNGNIHIN, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Moussa GIBIGAYE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Rogatien TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Sylvie De CHACUS, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Paulin DOSSOU, Université de Parakou, Bénin

Dr Cyprien AHOLOU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Ariane DJOSSOU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Toussaint VIANNOU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Romuald TCHIBOZO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Didier N'DAH, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Azizou CHABI IMOROU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur François TCHOCA, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Florentin DONADJE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Clarisse IMOROU TAMA, Université de Parakou, Bénin

Docteur Emmanuel SAMBIENI, Université de Parakou, Bénin

Docteur Jaurès KOUIN, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Abdoulaye BENON MONRA, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Bruno MONTCHO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Docteur Fabien AFFO, Université de Parakou, Bénin

Docteur Kassim DEMBA DIALLO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Docteur Auguste TAKPE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin Docteur Pierre
C. MELIHO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin Docteur Apollinaire
GNANVI, Université d'Abomey-Calavi, Bénin Docteur Patrick HINNOU,
Université d'Abomey-Calavi, Bénin Docteur Timothée TOGBE, Université
d'Abomey-Calavi, Bénin Docteur Victorin GBENOU, Université d'Abomey-
Calavi, Bénin Docteur Raymond ASSOGBA, Université d'Abomey-Calavi,
Bénin Docteur Florentin NANGBE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Docteur Gilbert COOVI, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Docteur Joseph SAHGUI, Université d'Abomey-Calavi, Bénin Docteur Emilia
TINGBE-AZALOU, Université d'Abomey-Calavi, Bénin Docteur Marius
TOTIN, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Docteur Djafarou ABDOULAYE, Université d'Abomey-Calavi, Bénin Docteur
Roland ROLKER, Université de Muenster, Allemagne

Secrétariat :

Docteur Boni Florent TASSO
Docteur Foulératou YACOUBOU
Docteur Abigaël ELIJAN
Docteur Nicolas AKOTCHAYE

Remerciements

Le Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Education au Développement Durable (LAAEDD) a bénéficié pour l'organisation de ce colloque, du soutien technique et financier de plusieurs partenaires.



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Nous leur exprimons toute notre gratitude.

PENSER PLUTOT LES VIOLENCES FAITES AUX HUMAINS : AU-DELA DES DERIVES D'UN FEMINISME DE REVANCHE

THINK ABOUT THE VIOLENCE MADE TO HUMANS: BEYOND THE DERIVATIVES OF A REVERSING FEMINISM

Eustache Roger Koffi ADANHOUNME, Université d'Abomey-Calavi, Email: adanhounme_eustache@yahoo.fr

Résumé

Les femmes ont été assujetties par les hommes aux violences de toutes sortes. Avant de s'exprimer concrètement dans les sphères familiale, privée et socio-politique, ces violences ont d'abord été pensées, théorisées, conceptualisées et articulées avec des arguments d'autorité. Les féminismes aux multiples variantes émergent donc comme mouvements de déconstruction des stéréotypes sexuels des deux sexes, de revendications des droits des femmes et d'égalité absolue entre les sexes. Toutefois, poussé à ses extrêmes, le féminisme en général et en particulier le féminisme identitaire de la différence, se fourvoie dans l'idéologie de la victimisation des « personnes du sexe » à qui certains desdits mouvements d'obédience puritaine, font adopter des postures de haine et de vengeance à l'encontre des mâles prédateur. Cette guerre des sexes corrobore la prégnance des violences en partage par l'ensemble du genre humain. Aussi les violences à l'encontre des femmes ne peuvent être pensées que dans le cadre global et inclusif des violences subies par l'ensemble du genre humain sans discrimination de sexe, race et classe.

Mots-clés : Violence, femme, homme, féminisme, droit.

Abstract

Women have been subjected by men to violence of all kinds. Before expressing themselves concretely in the private and socio-political family spheres, this violence was first conceived, theorized, conceptualized and articulated with arguments of authority. Feminisms with multiple variants emerge as deconstruction movements of sex stereotypes of the two sexes, demands for women's rights and absolute equality between the sexes. However, pushed to its extremes, feminism in general and in particular identity feminism of difference, is misled in the ideology of the victimization of "persons of the sex" to whom some of these movements of puritanical obedience, make adopt postures hatred and revenge against predatory males. This war of the sexes corroborates the pregnancy of the violence shared by the whole of the human race. Violence against women can only be conceived within the global and inclusive framework of violence suffered by the entire human race without discrimination of sex, race and class.

Keywords: Violence, woman, man, feminism, right.

Introduction

Tout en nous gardant des idéologies absurdes des anthropologies sexistes selon lesquelles, par exemple, à l'origine de la société, la femme a été l'esclave de l'homme, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'au cours de l'histoire, elle a été assujettie par l'homme à l'oppression, l'exploitation, la domination, bref à des violences de multiples facettes. A l'analyse de Marx et

d'Engels, la violence constitutive de l'ordre social, est liée à l'existence de la propriété privée. (Engels, 1971, p. 61) explique comment l'oppression de la femme a été le résultat du développement des forces de production et de l'accroissement des richesses. En effet, la disparition du communisme primitif de type matriarcal et l'apparition concomitante de la propriété et de la famille monogamique « fondée sur la domination de l'homme, avec le but exprès de procréer des enfants d'une paternité incontestée (...) parce que ces enfants entreront un jour en possession de la fortune paternelle », consacre « la grande défaite historique du sexe féminin » (Engels, 1971, p. 61, 65). Il poursuit ainsi sa critique virulente de l'asservissement des femmes : « Même à la maison, ce fut l'homme qui prit en main le gouvernail ; la femme fut dégradée, asservie, elle devint esclave du plaisir de l'homme et simple instrument de reproduction (...).

Dans la famille, l'homme est le bourgeois ; la femme joue le rôle du prolétaire » (Engels, 1971, pp. 65-89). Cette approche historique de l'origine de l'oppression des femmes affiche des affinités avec la perspective existentialiste qu'épousera plus tard Simone de Beauvoir, compagne de Sartre et figure emblématique du féminisme contemporain : « la féminité est une construction culturelle et non une donnée naturelle » (Simone de Beauvoir, 1972, p. 613), thèse qui, selon elle-même, requiert ce complément : « la virilité non plus n'est pas donnée au départ » (Simone de Beauvoir, 1972, p.614). Séverine Auffret (2018) déconstruit récemment dans son monumental essai consacré à l'*Histoire du féminisme de l'Antiquité à nos jours* cette « révolution patriarcale » ou « viriarcale » basée sur la minorisation de la femme, bref cette idéologie du virilisme théorisée, conceptualisée, articulée dans la réalité avec des arguments d'autorité aux fins d'inférioriser, dominer et domestiquer la femme. Ainsi donc le féminisme aux multiples variantes en tant que mouvement collectif de lutte contre la domination idéologique et factuelle endurée par les femmes, a beaucoup travaillé à rétablir entre « les personnes du sexe » et les hommes, l'égalité politique, économique sociale, culturelle et juridique. Ces acquis considérables en matière de droits des femmes mais aussi sur le plan de l'égalité absolue entre les sexes (Barbara Sichterman, 2006, p. 69) ne doivent pas nous obnubiler au point de nous faire taire les dérives induites par le féminisme identitaire de la différence.

Sur fond des philosophies de la violence partagée entre les ontologies de la violence et les philosophies de la réciprocité, cette réflexion analytique entend d'une part mettre en débat la double violence idéologique et factuelle infligée aux femmes et d'autre part investir philosophiquement les droits conquis par le féminisme universaliste mais aussi les dérives induites du féminisme identitaire de la différence.

1. Des violences idéologiques et factuelles infligées aux femmes

A interroger ensemble les étymologies latines des substantifs *vis* (force, violence) et *vir, viri* (homme, homme marié, mari, époux, soldat et parfois fantassin), il y a lieu d'admettre une acceintance sémantique entre ces deux termes de la même racine que d'autres tel que le neutre *virus* (liquide visqueux, sécrétion, venin, poison, puanteur, âcreté). Les diverses acceptions de *vir*, désignant quelque fois fantassin tel qu'il ressort des expressions latines *equites virique* ou *equi virique* (la cavalerie et l'infanterie) inclinent à faire accroître ? que le mâle est ontologiquement violent.

A l'opposé du latin, le grec se refuse à admettre cette exclusivité discriminatoire rattachant la violence (*bia*) aux seuls mâles. Du fait de cette prérogative de la parole (*logos*) largement partagé

par l'ensemble des humains (*anthropoi*), seule la vie humaine (*bios*) affronte la question de la violence (*bia*). Jean-François Malherbe (2003) met en garde contre ce déni de la violence qui pourrait nous faire oublier cette violence culturelle qui, à force d'être délibérément omise, affecte un caractère pervers. A la suite de Johan Galtung (1990, pp. 291-305) Michel Onfray et Jean Baudrillard (1970, p. 281) corrobore ce type de violence en dénonçant les violences structurelles et institutionnelles avec leur lot d'injustices socio-économiques, bref les violences générées par le système capitaliste libéral que d'aucuns qualifient de violences légitimes.

En s'inspirant des analyses aristotéliennes de la puissance, de l'acte, de l'action et du mouvement, la violence apparaît comme ce qui s'oppose de l'extérieur au mouvement intérieur d'un individu. Elle consiste à le soumettre de manière légale ou illégale par le recours à l'intimidation ou l'usage de la force. En constatant que ce recours légitime ou illégal à la force porte forcément atteinte à l'intégrité des personnes, Ricœur définit la violence « en tant que destruction par quelqu'un d'autre de la capacité d'agir d'un sujet », (Paul Ricœur, 1990, p. 187). Elle désigne en ce sens tout acte par lequel un sujet contraint un autre à faire quelque chose que ce dernier n'aurait pas réalisé de son propre gré. L'acte de violence est ainsi l'expression de la négation de la dignité de l'autre.

En nous référant aux philosophies de la violence (Y. Michaud, 1988) partagées entre les ontologies de la violence et les philosophies de la réciprocité (F. Hegel, 1947, pp. 133-137, 158-161 ; J.-P. Sartre, 1983, pp. 180. 559), on peut retenir que la violence émerge de l'omniprésence du désir (ou de la pulsion) au caractère implacable et insatiable, de la rareté des objets capables de l'assouvir. Il en résulte une concurrence acharnée susceptible de dégénérer en lutte de mort. De quoi s'agit-il exactement quand nous parlons des violences faites aux femmes ? A notre sens, ces violences peuvent être réparties dans la double rubrique de violences pratico-factuelles et de violences idéologiques.

Les violences factuelles, ce sont celles-là même auxquelles les femmes sont assujetties tous les jours, consciemment ou pas, stoïquement ou non, et qui focalisent plus ou moins toute leur attention sans, pour la plupart du temps, se préoccuper des sources idéologiques qui génèrent et promeuvent lesdites violences. Les violences pratico-factuelles, constatées çà et là dans un cadre strictement privé, familial ou dans un contexte socio-politique plus élargi, sont forcément portées par un ancrage historico-culturel de violences idéologiques.

Sur le plan privé familial, ces violences se déclinent en violences conjugales (agression physique, sexuelle, psychologique, économique), sévices à l'encontre de la partenaire, torture par isolement, chantage affectif, injure, privation de droits ou libertés, abus de position domestique, violences sexuelles contre la conjointe et les mineures au sein du couple, mariages forcés, grossesses forcées, avortements forcés, stérilisation forcée, violences liées à la dot, viol conjugal et autres formes d'agression sexuelles (atteinte sexuelle, exhibition sexuelle), mutilations génitales féminines (excision, infibulation) en vue du contrôle de la sexualité féminine et au nom des coutumes et traditions affectant de manière catastrophique le bien-être et la santé sexuelle et reproductrice des femmes, sévices à l'encontre des femmes employées de maison (séquestration, brutalité physique, intimidation, violence sexuelle, conditions de quasi esclavage, abus sexuel, exploitation sexuelle), crimes d'honneur, crimes passionnels etc.

Quant aux violences physique, psychologique, économique, professionnelle, administrative, politique exercées de manière ponctuelle ou durable dans les sphères de la vie socio-politique, on peut mentionner pêle-mêle les viols et autres formes d'agression sexuelle (atteinte d'agression,

exhibition sexuelle), violences sexuelles, actes d'agression et de harcèlement de rue, violence au travail (violences sexistes ou sexuelles exercées dans un cadre professionnel), prostitution et autres formes de traite à des fins d'exploitation sexuelle, violences sociales de l'oppression et de l'exploitation, viols généralisés des femmes en contexte de conflits armés (femmes de réconfort), viols d'épuration ethniques, exactions policières des forces de sécurité, des gardes de prison, tortures lors des détentions, lapidations, défiguration à l'acide, trafic de femmes, esclavage sexuel, privation des libertés et droits fondamentaux des femmes par les us et coutumes, crimes et délits sexuels, meurtres, attentats, lesbophobie, biphobie, transphobie.

Mais cette avalanche de violences, avant d'épouser la réalité socio-politique concrète, a été d'abord théorique, pensée et conceptualisée avec des arguments d'autorité tout au long de l'histoire de manière presque unanime par l'ensemble des disciplines. C'est ce que nous qualifions de violences idéologiques, qu'à notre sens, fondent et donnent forme à toutes les autres formes de violences factuelles.

Gazalé (2017) met un concept particulier sur cette dimension idéologique de la violence dans un ouvrage expressif récemment publié aux éditions Robert Laffont : *Le mythe de la virilité. Un piège pour les deux sexes* (Olivia Gazalé, 2017). Elle y expose et analyse le viriarc, la virilisation du monde, bref le virilisme qu'elle définit comme une idéologie d'infériorisation, de domination, de domestication, de séquestration, d'exploitation, bref de minorisation historique de la femme auréolée tantôt des archétypes de femmes séductrices, prédatrices, démoniaques, affublée tantôt des figures essentialistes de vierge, de prostituée et de mère. Ce processus qui consacre la « défaite historique du sexe féminin (F. Engels, 1971, p. 65) a donc été théorisé, conceptualisé à force d'arguments d'autorité tout au long de l'histoire par la mythologie, la philosophie, la théologie et le droit. L'idéologie du virilisme tranche ainsi la question de la hiérarchie des sexes en postulant la supériorité du principe masculin sur le principe féminin. C'est dire que l'ensemble des violences en vue découle de cette supériorité ontologique postulée que s'est employée à théoriser, articuler, conceptualiser et traduire dans le factuel existentiel l'histoire des idées souvent incongrues. Simone de Beauvoir qui explique qu'« on ne naît pas femme, on le devient » (S. Beauvoir, 1976, p. 63) complète dans *Tout compte fait*, un texte un peu plus tardif cependant : « on ne naît pas mâle, on le devient » (1972, p. 614).

Toute réflexion critique des violences endurées par les femmes doit s'efforcer, autant que faire se peut, à mettre à nu ce caractère essentiellement idéologique, comme l'ont fait, antérieurement à Olympe de Gouges (1748-1793), rédactrice de la célèbre *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), Caroline Rémy surnommée Arthur Vingtras Séverine (1855-1929) et plus proche de nous, Simone de Beauvoir (1908-1986) et autres, des féministes comme Gabrielle Suchon (1632-1703), de fait antérieurement aux Lumières, se sont employées à déconstruire de fond en comble les multiples accusations d'infériorité dont « les personnes du sexe » « le second sexe », « le beau sexe » ont fait les frais en mettant en pratique les principes de liberté défendus dans ses écrits (1988, 2002). Cette philosophie morale s'emploie à déconstruire les causes avancées par les pensées philosophiques et théologiques pour priver les personnes du sexe de la liberté, de la science et de l'autorité. L'ensemble de son œuvre subversive qui se focalise de manière systématique sur la singularité individuelle à l'instar des pensées de l'individu présente chez ses contemporains Spinoza et Locke pensent cette singularité féminine en prouvant l'égalité des deux sexes. Les femmes sont pourvues de capacités indispensables à l'exercice de la liberté, de la science et de l'autorité à la seule condition de s'élever au-dessus de l'autre part corrompue

de l'humanité qui, pour la détourner de sa noble mission, la traite avec mépris d'être faibles, légères et inconstantes (Gabrielle Suchon, 2002).

Les Lumières qui devraient unanimement faire avancer la cause des femmes, si elles ne piétinent pas, enfoncent purement et simplement le clou. Kant, préoccupé de paix perpétuelle entre nations et au sein des peuples, propose un portrait de la femme *a priori* pragmatique mais en fait inféodé aux stéréotypes discriminatoires de son époque : l'homme marche en tête, la femme, animal domestique le suit chargée de ses ustensiles (E. Kant, 1964, p. 149). Plus proche de nous, Nietzsche (1844-1900) se refuse à déconstruire les préjugés métaphysiques masculins en s'en prenant aux mœurs démocratiques qui remettent en cause les stéréotypes discriminatoires à l'encontre des femmes. Il assimile le mariage à l'expression de l'instinct de domination et de propriété de l'homme s'organisant au sein de la famille. La femme est une propriété de l'homme au même titre que les enfants.

Ainsi voit-il dans l'évolution de la condition féminine en matière de considérations sociales, la source de tous les abus orchestrés par les femmes, des droits concédés sans mérite de leur part. La modernité rend ainsi plus hystérique et inapte à la procréation « le sexe faible » en lui tendant le piège de la perte de pudeur, du goût de la crainte de l'homme, bref la perte des instincts ontologiques féminins. Cette avalanche de violences déclenche, tout au long de l'histoire et de manière plus décisive à partir de XIX^e siècle, l'émergence et l'essor de mouvements féministes portés par des revendications des droits en faveur des femmes. Toutefois, certains courants extrémistes, à force de s'inscrire dans des postures de victimisation des femmes, ont fini par s'en prendre résolument aux prédateurs hommes dorénavant enfermés dans des stratégies outrancières de revanche sexiste.

2. Des droits conquis par le féminisme universaliste aux excès du féminisme identitaire

Des idées féministes aux mouvements subversifs du féminisme, il y a lieu de mentionner une diversité de courants comme le soulignent les études féministes contemporaines. Ce féminisme historique peut être rangé en deux courants majeurs affecté chacun de variantes idéologique, temporelle, contextuelle et catégorielle : féminisme universaliste et féminisme identitaire de la différence (Bérénice Levet, 2018).

Le féminisme universaliste est un large mouvement aux multiples variantes inspirées pour l'essentiel des idées de droits naturels, individuels hérités des Lumières mettant l'accent plutôt sur l'appartenance des femmes à l'humanité au même titre que les hommes, que sur leurs différences. Au nom de cette commune appartenance à l'humanité, il revendique non seulement les droits pour les femmes mais aussi l'égalité absolue des sexes (Sichterman Barbara, 2006, p. 69). Ce féminisme se nourrit de l'idée qu'il y a de l'universel dans la condition humaine, sans discrimination de sexe, de race, de condition, de contexte.

Le féminisme identitaire de la différence est un féminisme d'essence inégalitaire et discriminatoire sous-tendu par l'idéologie plus ou moins explicite de la supériorité féminine, supériorité essentiellement morale (Freedman Estelle, 1978, 3,7). Mouvement idéologique d'exaltation de l'identité particulière des femmes, ce féminisme de la différence contribue à murer les femmes dans une « nature » ontologiquement spécifique et potentiellement porteuse de la guerre des sexes.

En apparaissant ainsi comme une pensée fluctuante avec des constantes, nous sommes en droit de retenir consensuellement qu'il est un mouvement idéologique et factuel de déconstruction et

d'éradication des inégalités entre les sexes et partant de promotion des droits des femmes dans les sphères privée et publique de la société. En tant que mouvement d'émancipation des femmes, le féminisme considère à juste titre « les personnes du sexe » comme des êtres humains à part entière disposant librement de leurs corps et de leurs capacités psychiques, et participant de plein droit à la plénitude de la culture humaine (Sévérine Auffret, 2018).

Les recherches historiques sur la question convergent à dégager trois principales vagues du féminisme. Avant d'analyser les droits revendiqués et conquis par chacune de ces étapes, il urge d'attirer l'attention sur la discontinuité du mouvement féministe (Karen Offen, 2012, p. 56). Aussi mesurons-nous les limites de cette réflexion en recourant à la métaphore de vague qui tend à ne pas tenir compte de « la complexité ainsi que la diversité des idées qui parcourent l'histoire et l'actualité du mouvement féministe » (Blais M., Fortin-Pellerin L., 2017, p. 141).

La première vague qui couvre tout le XIX^e siècle et déborde largement jusqu'à la moitié du XX^e siècle (1800-1960) s'insurge contre les inégalités entre les sexes. Aussi s'emploie-t-elle à reformer les institutions pour rendre les hommes et les femmes égaux devant la loi avec comme revendications principales le droit à l'éducation, le droit au travail, le droit de propriété, le droit de vote et d'éligibilité, bref « l'obtention des droits démocratiques » (Lavigne Marie, 1990, p. 15). Ce droit à l'égalité civile consonne bien d'une part avec les droits de vote des femmes revendiqué par Condorcet en vertu des droits naturels en partage au genre humain et d'autre part, avec la défense du « sexe malheureux » prise un siècle auparavant par Olympe de Gouges, auteur de la célèbre *Déclaration de la femme et de la citoyenne* qui, déjà à l'époque demandait que la femme soit associée aux débats politiques et de société : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter la Tribune ».

La deuxième vague (1960-1980) intervient avec la naissance des mouvements de libération des femmes et la théorisation de la spécificité du rapport de domination exercée sur elles (Simone de Beauvoir, 1976a, 1976b). Un accent particulier est mis sur l'architecture conceptuelle du mouvement avec la reformulation des concepts tels que le patriarcat, le sexisme. On sort la vie privée de l'ombre pour l'analyser comme le lieu privilégié de la domination masculine. Le privé est politique. Les droits à la liberté sexuelle, à la contraception à l'avortement, du contrôle des naissances sont conquis comme l'expression du contrôle par les femmes de leurs corps : « la sexualité est un lieu éminent de l'asservissement des femmes » (Iacub Marcela, Maniglier Patrice, 2005, p. 50). Les obligations sexuelles, les formes de soumission sexuelle prescrite par le « sexe fort » (prostitution, mariage), les infractions d'agression sexuelle sont systématiquement remises en cause par la contestation de « l'oppression du féminin par le masculin (...) et l'abus du pouvoir » (Dumont-Johnson Micheline, 1982, p. 21). Le domaine de la reproduction (maternité, corps, famille, travail domestique) est un espace d'exploitation privilégié des femmes. On s'attèle à déconstruire les rapports entre les sexes, à construire de nouvelles relations sociales du sexe avec la mise en orbite de la notion du genre.

Alors que la première vague se concentre sur les droits de vote et les questions liées aux obstacles légaux de l'égalité des sexes, la seconde vague étend le débat à des problèmes plus larges comme la sexualité, la famille, le travail et les droits liés à la procréation. Bref, elle met l'emphasis sur la question du corps de la femme et du droit à en disposer librement. Les contenus féministes sur le sexe, en mettant fin à la deuxième vague, annoncent la vague à venir.

La troisième vague émerge dans les années 1980 avec les nouvelles revendications clamées par le féminisme militant issu des groupes minoritaires des femmes de couleurs, des immigrées

latino-américaines, des féministes lesbiennes, bref des catégories de femmes pour lesquelles la domination n'est pas toujours en lien avec l'oppression du sexe mais découle de l'enchevêtrement de discriminations multifactorielles de classe, de race, de genre et de sexualité. « L'insuffisante cristallisation idéologique et politique du mouvement » (Karen Offen, 2012, p. 56), explique la méfiance à l'égard de la troisième vague.

Cette nouvelle expression du féminisme se développe dans un contexte néolibéral sous le signe de l'hybridation des identités et de la diversité : « diversité des acteurs (mixité et ouverture aux personnes trans), diversité des enjeux (intersectionnalité), diversité des stratégies » (Lamoureux Diane, 2006, p. 193). Elle inscrit les luttes féministes dans l'antiracisme, l'anticapitalisme, l'altermondialisme, la santé, l'écologie. Pour déconstruire les stéréotypes et redorer du coup l'image de la femme, cette vague affiche par ailleurs les revendications des droits à la représentation, à l'art, à la publication littéraire et aux nouveaux moyens technologiques (blogs, réseaux sociaux, sites internet, etc.).

De façon non exhaustive et pêle-mêle, ces droits sont, pour l'essentiel, le droit à disposer de son corps, le droit d'intégrité corporelle et d'autonomie, le droit à la liberté sexuelle, à la contraception, à l'avortement, au mariage et au divorce, les droits parentaux, le droit d'être considérée comme l'égale de l'époux et du père au sein de la famille, le droit à la propriété, le droit à l'éducation et à la culture, le droit au travail, le droit d'exercer une fonction publique, le droit à l'égalité professionnelle salariale, le droit d'entrer dans un contrat légal, le droit de vote et d'éligibilité, le droit à la citoyenneté.

Ces avancées considérables en matière d'accroissement significatif des droits et pouvoirs des femmes ont contribué qualitativement à l'amélioration de leurs conditions de vie. Toutefois, elles ont été inféodées à une idéologie de la victimisation et partant de haine et de vengeance qui, selon l'historienne Christiane Bard, a rendu « les féministes masculines, hystériques, bourgeoises, (...) violentes » (Christiane Bard cité par Anna Musso, 2013) alors que l'époque se veut consensuelle.

En effet, poussé à des extrêmes, le féminisme historique en général et le féminisme identitaire en particulier glissent sur la pente idéologique de la victimisation des femmes et du coup, font adopter par ces dernières des postures de haine et de vengeance à l'encontre des éternels prédateurs mâles. Ces idéologies extrémistes de la guerre des sexes remettent fondamentalement en cause la polarité des sexes constitutive de notre vivre-ensemble en modernité que le féminisme identitaire continue à peindre aux couleurs du patriarcat, de la phallogocratie et du masochisme. Il y a indubitablement dans la condition humaine de l'universel. Cet universel ne saurait plus en l'occurrence tenir compte de l'appartenance à un sexe pour déterminer le camp des violences. C'est dire qu'en dehors des violences subies par les femmes, on ne peut plus passer sous veilles ces violences faites aux hommes qui, enivrés par un certain complexe de supériorité imputable à leur culture, pris au piège par l'idéologie du virilisme (Olivia Gazalé, 2017), se refusent à en parler. Le néoféminisme de revanche renforce ces violences en livrant en pâture les mâles. Arendt évoque dans les *Origines du totalitarisme* ces sombres temps où le discours public occulte plus le réel qu'il ne le révèle. Nous devons philosophiquement nous étonner en pensant plutôt non plus seulement les violences subies par les femmes, mais plutôt les violences faites à tous les humains sans discrimination de sexe, de race et de classe.

Elisabeth Badinter qui prône un féminisme de la modération comme ses compatriotes Mona Ozouf, Florence Montreynaud, Michelle Pierrot, Françoise Thébaud, dénonce en général dans

son œuvre et en particulier dans *Fausse route* (Elisabeth Badinter, 2003) la misandrie et la « rupture victimaire » des féministes français contemporains qui, en définitive, en appellent à la guerre des sexes visant à une revanche contre les hommes. Dans ses analyses, elle s'en prend aussi aux enquêtes statistiques sur les violences conjugales où on n'interroge que les femmes. Elle en déduit l'amalgame du subjectif et de l'objectif, des pressions psychologiques et des agressions physiques. On en vient ainsi à établir une hiérarchie morale entre les sexes : « A vouloir ignorer systématiquement la violence et le pouvoir des femmes, à les proclamer constamment opprimées, donc innocentes, on trace en creux le portrait d'une humanité coupée en deux peu conforme à la vérité. D'un côté, les victimes de l'oppression masculine, de l'autre, les bourreaux tout puissants » (Elisabeth Badinter, 2003, p. 113).

La femme est une victime éternelle des hommes prédateurs. Partout, elle est traquée, violée, harcelée même en dehors de son foyer, dans les rues où les hommes les contraignent à succomber à leur regard farouche. Quel portrait dégradé, dégradant, infantilisant de la femme rendue de fait irresponsable, dépossédée de son corps alors même qu'elle a le droit d'en disposer librement. Le corps, lieu d'oppression de la femme, doit être aussi le lieu de sa libération. Le corps est le devenir-sujet de la femme. On s'efforce à tout rapporter à cette grille interprétative au raisonnement extrêmement indigent, qui indigné bon nombre de femmes en proie aux intimidations entretenant parfaitement l'anxiété à l'endroit de la sexualité, du désir hétérosexuel. Cette idéologie de la victimisation occulte la réalité de ce qui se joue de manière galante et libertine entre les deux sexes (Bérénice Levet, 2018). Ainsi, on est abasourdi d'abstractions, de formules fourre-tout sans précision, des formules qu'on ne prend même pas soin d'interroger.

A peine un homme fait-il des compliments à une femme, à peine s'efface-t-il pour laisser passer ou lui céder un siège qu'il aurait pu occuper, qu'il tombe sous le coup du sexisme. A peine s'obstine-t-il à voir en elle une femme, à ne pas y être indifférent et éventuellement à le lui signifier, à lui dire qu'elle est belle, à lui faire des éloges sur sa parure, qu'il est suspect voire coupable d'harcèlement. A défaut donc d'être violées au foyer, les femmes sont harcelées dans les rues par les regards trop insistants, les paroles trop séduisantes des mâles en mal de sexualité.

Ainsi, toute marque de galanterie tombe sous le coup de la suspicion et de la culpabilité. Les hommes, par hantise d'être suspectés, ont leurs regards scotchés sur leurs écrans et leurs smartphones. En épousant la phénoménologie de la séduction de Merleau-Ponty (1964, pp.180-181, 183-184;1976, pp. 179, 220), Bérénice Levet (2018) montre en quoi le genre, nouveau puritanisme réalisée de manière paradoxale le projet chrétien d'un corps sans organes et ainsi aspire à une neutralité asexuée à la manière des anges (Bérénice Levet, 2014).

Est-on en droit d'occulter, de dissimuler cette satisfaction qu'éprouverait une femme à se sentir admirée par le regard de délicatesse d'un homme qui alors s'interdit en l'occurrence une certaine indifférence à la voir, à la sentir et la faire revivre par des mots d'affection certaine ? Le complexe de la victimisation renforcé par l'exaltation de la femme s'accompagne des passions peu nobles de la haine et de la vengeance à l'endroit des prédateurs mâles qui ne représentent plus des modèles à imiter et à intégrer. Ces derniers sont visés dans leur totalité et intégralité sans particularisation aucune. Un homme est un homme. Il est dangereux, malhonnête par nature. Cet homme est un voleur. Un homme est un homme. Dans cette atmosphère servilement féministe, empreinte d'une fièvre inquisitrice et belliqueuse, on s'affile de grandes généralités, d'abstractions qui déniaient délibérément la complicité des relations interpersonnelles axées sur la

mixité des sexes. Ainsi, au lieu de dénoncer les comportements inégalitaires de discrimination, on s'efforce plutôt de criminaliser les hommes dans leur ensemble.

L'exaltation à tous crins de la femme et de ses compétences, place celle-ci sur un piédestal. Elles sont supérieures aux hommes. Elles gèrent mieux. Leur gouvernance est plus équitable. Aussi faudrait-il bouter dehors les prédateurs pour confier la gestion du vivre-ensemble à qui de droit, c'est-à-dire aux personnes du sexe qui méritent la confiance du genre humain. La gynocratie est l'ultime idéologie politique de la méritocratie féministe. Ce féminisme d'essence inégalitaire est sous-tendu par l'idéologie de la supériorité du sexe féminin (Freedman Estelle, 1978, p. 3,7). A ce féminisme de la revanche, il faut substituer un féminisme hospitalier de la modération qui n'appelle pas à la guerre des sexes. Dans cette modernité socio-politique plus encline au dialogue, un féminisme émancipateur de l'ensemble du genre humain, doit s'ouvrir à l'autre en ne menant pas une politique de deux poids, deux mesures (Sévérine Auffret, 2018). C'est cette profession de foi qui se dégage de la préface écrite par Badinter au monumental ouvrage coordonné par Florence Montreynaud : « (...) En cette fin du XX^e siècle, il reste aux femmes deux tâches à mener de front : achever le processus égalitaire dans leur vie familiale et professionnelle, mais aussi tendre la main aux hommes pour les aider à accéder au nouveau monde. S'il en est ainsi, on peut prendre le pari que le XXI^e siècle ne sera plus l'époque privilégiée d'un sexe ou de l'autre, mais le moment enfin arrivé de l'humanité réconciliée » (Florence Montreynaud, 1995, p. 11). Pour que les féministes s'engagent dans un dialogue sincère avec leurs frères en humanité, les hommes, il faut que les figures de proue de ce mouvement d'émancipation en entente collégiale avec leurs satellites de tous les cieux, apprennent d'abord à s'écouter elles-mêmes au sein des diverses chapelles de peur qu'elles ne soient plus qualifiées de « masculines, hystériques, (...) et violentes » (Christiane Bard cité par Anna Musso, 2013).

Conclusion

La domination masculine a assujéti dans l'histoire des peuples les femmes à des violences de toutes sortes. Avant de s'inscrire concrètement dans le factuel familial privé et socio-politique public, l'ensemble de ces violences a d'abord été pensé, théorisé, conceptualisé avec des arguments d'autorité qui vont se conjuguer de manière unanime dans toutes les disciplines. La revisitation étymologique latine des pseudo-homonymes *vir* (homme) et *vis* (violence) incline à faire accroire que la violence est consubstantielle au mâle. En dehors de cette proximité morphologique, la violence à l'encontre des femmes, revêt un caractère essentiellement idéologique. C'est contre ce virilisme, cette idéologie de l'infériorisation, de la domestication, de l'exploitation et de la domination du sexe féminin (Sévérine Auffret, 2018) que s'est dressé l'ensemble des mouvements féministes aux multiples variantes qui, de Gabrielle Suchon à Simone de Beauvoir en passant par Olympe de Gouges et Théroigne de Méricourt, deux figures proches des girondins, s'est employé à déconstruire les stéréotypes sexuels en revendiquant des droits en faveur des femmes et l'égalité absolue entre les deux sexes (Sichterman, 2006, p. 69.) Ces revendications ont été menées d'une part en vertu des droits naturels en partage au genre humain et d'autre part au nom de la différence de qualité qui démarque « les personnes du sexe » des éternels mâles prédateurs.

Ce féminisme identitaire d'essence inégalitaire est sous-tendu par l'idéologie de la supériorité féminine (Estelle Freedman, 1978). Aussi glisse-t-elle sur la pente idéologique de la victimisation des femmes en leur faisant adopter des postures de haine et de vengeance contre les

hommes (Badinter 2003 ; Bérénice Levet, 2014, 2018). Cette guerre des sexes, cette criminalisation du principe masculin, bref cette politique de deux poids, deux mesures concourt à renforcer l'idée qu'il y a indubitablement de l'universel dans la condition humaine. La violence qui est une passion en partage sans discrimination par l'ensemble du genre humain n'a pas de sexe. C'est dire qu'en dehors des violences subies par les femmes, on ne peut plus taire ces violences faites aux hommes (Mehinto Michel Métonou, 2016) qui, enivrés par un certain complexe de supériorité imputable au virilisme culturel (Sévérine Auffret, 2018) non seulement se refusent à en parler mais encore s'offusquent d'entendre évoquer la question. Bref, la passion de la violence est consubstantielle à la nature humaine (Machiavel, Hobbes, Hegel), constitutive de l'ordre social (Rousseau, Marx, Sorel) comme le corroborent les philosophes de la violence (Yves Michaud, 1988). Elle est en partage par l'ensemble du genre humain sans distinction de sexe, de race et de classe. La morphologie des concepts grecs du *bios* (la vie humaine) et de la *bia* (violence) illustre l'approche inclusive de cette passion.

Il faut donc penser les violences à l'encontre des femmes dans la cadre global et inclusif des violences faites aux humains sans discrimination de sexe, race et classe. Ce n'est qu'à cette seule condition que le féminisme sera émancipateur pour l'ensemble du genre humain. Aussi urge-t-il de questionner, repenser, transformer et réinventer à l'aune des nouveaux défis le mouvement féministe qu'il faut dès lors considérer, non plus comme « une religion du salut, une nouvelle Ecriture Sainte » mais une « révolution permanente » (Françoise Collin, I. Kaufér, 2005, p. 195) et humaniste.

Références bibliographiques

- Auffret Sévérine, 2018, *Une Histoire du féminisme de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Editions de l'Observatoire, 600 p.
- Badinter Elisabeth, 2003, *Fausse route : réflexions sur 30 années de féminisme*, Paris, Odile Jacob, 211 p.
- Baudrillard Jean, 1970, *La Société de consommation*, Paris, Editions Denoël.
- Blais Mellissa, Fortin-Pellerin Laurence (dir.), 2007, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », *Recherches féministes. Les Féminismes*, n° 20, Vol. 2, Paris, Laval, 141-162 pp.
- Bourdieu Pierre, 1998, *La Domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, 92 p. précisez édition du seuil par exemple, harmoniser dans la présentation des références bibliographiques.
- Collin Françoise, Irène Kaufér, 2005, *Parcours féministes*, Bruxelles, Labor, 202 p.
- de Beauvoir Simone, 1972, *Tout compte fait*, Paris, Gallimard, 631 p.
- de Beauvoir Simone, 1976a, *Le deuxième sexe*, T 1, *Les Faits et les mythes*, Paris, Gallimard, Folio essais, 409 p.
- de Beauvoir Simone, 1976b, *Le deuxième sexe*, T 2, *L'Expérience vécue*, Paris, Gallimard, Folio essais, 654 p.
- Dumont-Johnson Micheline, 1982, « Féministes de naguère et d'aujourd'hui », *Québec français*, N° 47, Paris, pp. 19-21.
- Engels Friedrich, 1971, *L'origine de la famille, de la propriété et de l'Etat*, Trad. J. Stern, Paris, Editions Sociales, 394 p.

- Galtung Johan, 1990, « Cultural violence », *Journal of Peace Research*, Vol. 27, pp. 291-305.
- Gazalé Olivia, 2017, *Le Mythe de la virilité. Un piège pour les deux sexes*, Paris, Robert Laffont, 416 p.
- Hegel Friedrich, 1947, *Phénoménologie de l'esprit*, trad. J. Hyppolite, Paris, Aubier, 565 p.
- Iacob Marcela, Maniglier Patrice, 2005, *Antimanuel d'éducation sexuelle*, Paris, Editions Bréal, 336 p.
- Kant Emmanuel, 1964, *Anthropologie du point de vue pragmatique*, trad. Michel Foucault, Paris, Vrin, 272 p.
- Lamoureux Diane, 2006, « Y a-t-il une troisième vague féministe ? », *Les Possibles du féminisme*, H S n° 1, Montréal, Les Editions du Remue-Ménage, pp. 57-74.
- Lavigne Marie, 1990, « A l'heure de la libération : le féminisme depuis la Révolution tranquille » *La Revue de l'histoire du Québec*, N° 21, Québec, pp. 15-17.
- Levet Bérénice, 2014, *La Théorie du genre ou le monde rêvé des anges : l'identité sexuée comme malédiction*, Paris, Grasset, 240 p.
- Levet Bérénice, 2018, *Libérons-nous du féminisme. Nation française, galante et libertine, ne te renie pas !* Paris, Les Editions de l'Observatoire, 224 p.
- Malherbe Jean-François., 2003, *Violence et démocratie*, Sherbrooke, CGC.
- Mehinto Michel Métonou, 2016, *Violences dans les relations de couple à Cotonou : Quand la victime est un homme !* Thèse de Doctorat sous la direction des Professeurs Gabriel Boko et Albert Tingbé-Azalou, U.A.C./Flash (Bénin).
- Merleau-Ponty, 1964, *Le Visible et l'invisible*, Paris, Gallimard, 284 p.
- Merleau-Ponty, 1976, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 560 p.
- Montreynaud Florence (dir.), 1995, *Le XX^e Siècle des femmes*, Paris, Fayard, 760 p.
- Musso Anna, 2013, présentation de *Déconstruire les clichés sur le féminisme* de Christiane Bard <https://www.humanité.fr/tribunes/déconstruire-les-cliche-sur-le-feminisme-513621>. Consulté le 25 janvier 2019 à 15h 30mn.
- Offen Karen, 2012, *Les Féministes en Europe*, Rennes, P.U.R., 538 p.
- Ricœur Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 424 p.
- Sartre, 1983, *Cahiers pour une morale*, Paris, Gallimard, 600 p.
- Sichterman Barbara, 2006, *Les Femmes les plus célèbres de notre histoire*, Paris, Editions de la Martinière, 299 p.
- Suchon Gabrielle, 1988, *Traité de la morale et de la politique*, éd. Sévérine Auffret, Paris, Editions des Femmes, coll. « La Philosophie », 234 p.
- Suchon Gabrielle, 2002, *Petit traité de la faiblesse, de la légèreté, et de l'inconstance qu'on attribue aux femmes mal à propos* ; éd. Sévérine Auffret, Paris, Arléa, coll. « Retour aux grands textes », 158 p.